



ORDRE
DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
D'HAÏTI

Affilié à :



INTERNATIONAL FEDERATION
OF ACCOUNTANTS



ASSOCIATION INTERAMÉRICAINNE
DE COMPTABILITÉ



F I D E F
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
EXPERTS-COMPTABLES FRANCOPHONES

Convocation en Assemblée Générale Ordinaire

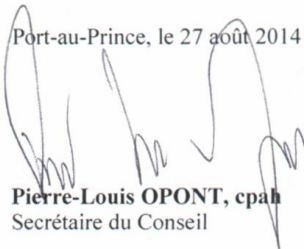
Le Conseil d'Administration de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haïti (OCPAH), conformément aux articles 7, 8, 8-1, 9 et 10 des Règlements internes, convoque en Assemblée Générale Ordinaire les Membres régulièrement inscrits au Tableau de l'Ordre, le samedi 20 septembre 2014 à 3 heures P.M à l'hôtel Montana, Bourdon, Haïti.

L'Ordre du Jour est le suivant :

1. Appel Nominal
2. Ouverture de la séance par le Président
3. Lecture de l'Ordre du jour
4. Lecture et sanction du Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale
5. Rapport du Trésorier pour l'exercice 2012-2013
6. Présentation du Budget pour l'exercice 2014-2015
7. Discussion et sanction du Rapport du trésorier et du budget
8. Questions d'intérêt général.

Le Conseil d'Administration de l'Ordre compte sur la présence de tous.

Port-au-Prince, le 27 août 2014


Pierre-Louis OPONT, cpah
Secrétaire du Conseil




Edouard CLEMENT, cpah
Président du Conseil